

L'EUROPE ET LA SEXUALITE DES POISSONS

Le constat est là ! Les décideurs de Bruxelles ne savent toujours pas que pour faire un petit, il est nécessaire d'avoir un mâle et une femelle en règle générale, et si possible mûres sexuellement. Ont-ils eu un cours d'éducation sexuelle dans leur cursus scolaire et universitaire ? Sinon ils et elles vont au devant de surprises.

Savez-vous que les tailles minimales retenues pour la commercialisation des poissons sont en règle générale, les tailles de la maturité sexuelle des mâles sauvages.

Les femelles sauvages dans leur grande sagesse attendent d'être un peu plus grandes pour aborder le temps des amours.

Dans un premier temps, je vous parlerais des poissons et crustacés du golfe de Gascogne.

Le tableau qui suit a pour but de vous expliquer mon propos.

	Taille de commercialisation	Taille de maturité sexuelle	
		<i>Mâle</i>	<i>Femelle</i>
SOLE	24 cm	22 cm	31 cm
BAR	36 cm	32 à 37 cm	42 cm
BAUDROIE ROUSSE	30 cm	30 cm	40 cm
BAUDROIE COMMUNE PLIE ou CARRELET	30 cm	55 cm	65 cm
HOMARD	8,5 cm pour la Carapace (yc tête)	8,7 cm	9,5 cm 2 à 4% se Reproduisent

Nous trouvons donc sur les étals des femelles immatures.

La gestion de la ressource n'est visiblement pas entre de bonnes mains. On le savait, mais c'est mieux quand c'est écrit.

Changer les tailles de commercialisation afin d'intégrer la maturité sexuelle des poissons femelles sauvages c'est possible. Il est important de soutenir les hommes et femmes de la filière pêche.

Augmenter progressivement (1 cm par an par exemple) serait moins difficile.